



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-134768>

Département(s) de publication : **59, 02, 08, 51, 60, 62, 80**

Annonce n° **25-134768**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Entretien des dépendances vertes du réseau routier national DIR Nord - Arrondissement Gestion de la Route Ouest.

Description : l'entretien des dépendances vertes sur le réseau routier national géré par la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIRN), Arrondissement Gestion de la Route Ouest (AGRO) – Districts de Lille, Amiens-Valenciennes et Littoral. Ces prestations sont divisées en 6 lots qui feront chacun l'objet d'un accord-cadre à bons de commande distinct avec un seul opérateur par lot. L'entretien des dépendances vertes regroupe l'ensemble des prestations de fauchage, de débroussaillage et la gestion des Espèces Exotiques Envahissantes. Lot n° 1 - District Lille – Entretien des dépendances vertes hors Espèces Exotiques Envahissantes, Lot n° 2 – CEI Dourges et Valenciennes (district AMV) – Entretien des dépendances vertes hors Espèces Exotiques Envahissantes, Lot n° 3 – CEI Arras et Amiens (district AMV) – Entretien des dépendances vertes hors Espèces Exotiques Envahissantes, Lot n° 4 – District Littoral – Entretien des dépendances vertes hors Espèces Exotiques Envahissantes Lot n° 5 – Districts Lille et Littoral – Fauchage avec export des espèces Exotiques Envahissantes Lot n° 6 – CEI Dourges et Valenciennes (district AMV) – Fauchage avec export des Espèces Exotiques Envahissantes

Identifiant de la procédure : 28c017d4-1787-4a97-9619-b525062cc4f4

Identifiant interne : DIRN-SPT-GFM-2025-12-03

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Information sur le marché : Il s'agit d'un marché à bons de commande pour des prestations concernant l'entretien des dépendances vertes sur le

réseau routier national géré par les districts de Lille, Amiens Valenciennes et Littoral.

Description des prestations : Les prestations consisteront principalement : fauchage, fauchage avec export, débroussaillage . La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Les lieux d'exécution des prestations sont les suivants : District de Lille District d'Amiens Valenciennes District du Littoral Renseignements relatifs aux lots Ces prestations sont divisées en 4 lots géographiques et 2 lots techniques. Il est possible de soumettre des offres pour : l'ensemble des lots. Cependant le nombre de lots attribués à un même candidat sera limité à 5. Lot n°1 : Entretien des dépendances vertes du réseau routier national DIR Nord - Arrondissement Gestion de la Route Ouest – District Lille Les prestations concernent l'entretien des dépendances vertes hors espèces exotiques envahissantes sur le réseau routier national géré par le district de Lille. Lot n° 2 : Entretien des dépendances vertes du réseau routier national DIR Nord - Arrondissement Gestion de la Route Ouest – CEI Dourges et Valenciennes (district AMV) Les prestations concernent l'entretien des dépendances vertes hors espèces exotiques envahissantes sur le réseau routier national géré par les CEI de Dourges et Valenciennes. Lot n°3 : Entretien des dépendances vertes du réseau routier national DIR Nord - Arrondissement Gestion de la Route Ouest – CEI d'Arras et d'Amiens (district AMV) Les prestations concernent l'entretien des dépendances vertes hors espèces exotiques envahissantes sur le réseau routier national géré par les CEI d'Arras et d'Amiens. Lot n°4 : Entretien des dépendances vertes du réseau routier national DIR Nord - Arrondissement Gestion de la Route Ouest – District Littoral Les prestations concernent l'entretien des dépendances vertes hors espèces exotiques envahissantes sur le réseau routier national géré par le district du Littoral. Lot n°5 : Fauchage avec export des Espèces Exotiques Envahissantes du réseau routier national DIR Nord - Arrondissement Gestion de la Route Ouest – Districts Lille et Littoral Les prestations concernent le fauchage avec export des Espèces Exotiques Envahissantes sur le réseau routier national géré par les districts de Lille et du Littoral. Lot n°6 : Fauchage avec export des Espèces Exotiques Envahissantes du réseau routier national DIR Nord - Arrondissement Gestion de la Route Ouest – CEI Dourges et Valenciennes (AMV) Les prestations concernent le fauchage avec export des Espèces Exotiques Envahissantes sur le réseau routier national géré par les CEI de Dourges et de Valenciennes.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution des prestations sont les suivants : District de Lille District d'Amiens Valenciennes District du Littoral

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Information sur le marché : Il s'agit d'un marché à bons de commande pour des prestations concernant l'entretien des dépendances vertes sur le réseau routier national géré par les districts de Lille, Amiens Valenciennes et Littoral.

Description des prestations : Les prestations consisteront principalement : fauchage, fauchage avec export, débroussaillage .

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires : Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique indiquée au présent avis, après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : La transmission des candidatures et des offres

se fera exclusivement par voie électronique via la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marchés-publics.gouv.fr>) suivant les modalités précisées dans le règlement de consultation. L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur ; Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue. Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues. Le candidat ou le soumissionnaire peut faire parvenir une copie de sauvegarde dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres, soit sur un support papier ou sur support physique électronique, soit par voie électronique. La copie de sauvegarde transmise à l'acheteur sur support papier ou sur support physique électronique doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde". La copie de sauvegarde adressée par voie électronique est transmise au moyen d'outils et de dispositifs conformes aux exigences minimales des moyens de communication électronique prévus par les dispositions de l'arrêté du 22 mars 2019 modifié relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la commande publique (annexe 8 du code de la commande publique).

Cluses sociales Dans le cadre de ce marché, le donneur d'ordre a fait le choix de mobiliser, conformément à l'article L. 2112-2 du code de la commande publique, une condition d'exécution qui comportera une action d'insertion par l'activité économique obligatoire sur l'ensemble du marché

Conditions de participation Le marché sera conclu : - soit avec un entrepreneur unique ; - soit avec des entrepreneurs groupés conjoints ou des entrepreneurs groupés solidaires. Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du RMO

Chaque candidat ne pourra remettre, par lot, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement. Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots. Cependant le nombre de lots attribués à un même candidat sera limité à 5.

Situation juridique - références requises : Si le candidat utilise le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français. Si le candidat n'utilise pas le DUME : - Les documents et renseignements mentionnés à l'article R. 2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ; - Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ; - La forme juridique du candidat ; - En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ; - Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du CCP seront exclus ; - Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP pourront être exclus

Capacité économique et financière - références requises : Si le candidat utilise le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R. 2143.3 du CCP en complétant le DUME rédigé en français. Si le candidat n'utilise pas le DUME : une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ; Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage.

Capacité économique et financière - niveau (x) spécifique(s) minimal(aux) : Lot n° 1 - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global moyen annuel au cours des 3 derniers exercices supérieur à 300 000 € TTC. Lot n° 2 - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global moyen annuel au cours des 3 derniers exercices supérieur à 300 000 € TTC. Lot n° 3 - Une déclaration concernant le

chiffre d'affaires global moyen annuel au cours des 3 derniers exercices supérieur à 50 000 € TTC. Lot n° 4 - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global moyen annuel au cours des 3 derniers exercices supérieur à 200 000 € TTC. Lot n° 5 - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global moyen annuel au cours des 3 derniers exercices supérieur à 100 000 € TTC. Lot n° 6 - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global moyen annuel au cours des 3 derniers exercices supérieur à 100 000 € TTC. Référence professionnelle et capacité technique - références requises : - Expérience : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations du maître d'ouvrage. - Capacités professionnelles : L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché. La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années. - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public de même nature. - Références de moins de 3 ans aux prestations de fauchage, fauchage avec export, débroussaillage et de balisage sur réseau routier, routes à chaussées séparées et sur routes bidirectionnelles, Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci. Référence professionnelle et capacité technique - niveau(x) spécifique(s) minimal (aux) : L'entreprise en charge des prestations d'entretien des dépendances vertes, à l'appui de sa candidature, doit fournir les documents impératifs définis dans le CCTP, à savoir : - Les certificats de qualité ci-après, délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes : au minima les candidats devront avoir les qualifications quali paysage E151 La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Le maître d'ouvrage exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet - Sans objet

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 6

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 5

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : District Lille – Entretien des dépendances vertes hors Espèces Exotiques Envahissantes

Description : sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 300 000,00 € TTC pour 12 mois renouvelables 3 fois et un montant maximum de 5 200 000,00 € TTC pour une durée totale de 48 mois.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution des prestations sont les suivants : District de Lille District d'Amiens Valenciennes District du Littoral

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Attestation préalable de visite : Une attestation de visite préalable doit être signée par le CEI ou le district responsable de la visite. Cette visite doit permettre une meilleure prise en compte des prestations demandées. Lot 1 : le district de Lille de la DIR Nord pour convenir d'un rendez-vous sur place. AGR Ouest /District de Lille Direction Interdépartementale des Routes Nord MOUTON Maxime, chef de district Rue de l'Epine 59650 VILLENEUVE D'ASCQ Tel : +33 3320417943 Mail : maxime.mouton@developpement-durable.gouv.fr

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Modalités essentielles de financement et de paiement :
Origine du financement : Budget de l'État - Mission Réseau Routier National :
Programme entretien du réseau routier National Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des clauses administratives particulières ; Les prix seront révisables ; Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de

publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du Code de Justice Administrative) ; Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R. 421-1 à R. 421-3 du Code de Justice Administrative) ; Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Nord

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : CEI Dourges et Valenciennes (district AMV) – Entretien des dépendances vertes hors Espèces Exotiques Envahissantes

Description : sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 300 000,00 € TTC pour 12 mois renouvelables 3 fois et un montant maximum de 5 200 000,00 € TTC pour une durée totale de 48 mois.

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution des prestations sont les suivants : District de Lille District d'Amiens Valenciennes District du Littoral

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Attestation préalable de visite : Une attestation de visite préalable doit être signée par le CEI ou le district responsable de la visite. Cette visite doit permettre une meilleure prise en compte des prestations demandées. Lots 2 et 3 : le

district d'Amiens Valenciennes de la DIR Nord pour convenir d'un rendez-vous sur place.
AGR Ouest/District d'Amiens Valenciennes BOITEL Sylvie, cheffe de district Direction
Interdépartementale des Routes Nord Rue Albert Carré 62119 DOURGES Tel : +33
3320417943 Mail : sylvie.boitel@developpement-durable.gouv.fr

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Modalités essentielles de financement et de paiement :
Origine du financement : Budget de l'État - Mission Réseau Routier National :
Programme entretien du réseau routier National Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des clauses administratives particulières ; Les prix seront révisables ; Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du Code de Justice Administrative) ; Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R. 421-1 à R. 421-3 du Code de Justice Administrative) ; Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Nord

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : CEI Arras et Amiens (district AMV) – Entretien des dépendances vertes hors Espèces Exotiques Envahissantes

Description : sans montant minimum et avec un montant maximum de 300 000,00 € TTC pour 12 mois renouvelables 3 fois et un montant maximum de 1 200 000,00 € TTC pour une durée totale de 48 mois.

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution des prestations sont les suivants : District de Lille District d'Amiens Valenciennes District du Littoral

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Attestation préalable de visite : Une attestation de visite préalable doit être signée par le CEI ou le district responsable de la visite. Cette visite doit permettre une meilleure prise en compte des prestations demandées. Lots 2 et 3 : le district d'Amiens Valenciennes de la DIR Nord pour convenir d'un rendez-vous sur place. AGR Ouest/District d'Amiens Valenciennes BOITEL Sylvie, cheffe de district Direction Interdépartementale des Routes Nord Rue Albert Carré 62119 DOURGES Tel : +33 3320417943 Mail : sylvie.boitel@developpement-durable.gouv.fr

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Modalités essentielles de financement et de paiement :
Origine du financement : Budget de l'État - Mission Réseau Routier National :
Programme entretien du réseau routier National Une avance sera accordée au

titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des clauses administratives particulières ; Les prix seront révisables ; Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du Code de Justice Administrative) ; Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R. 421-1 à R. 421-3 du Code de Justice Administrative) ; Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Nord

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : District Littoral – Entretien des dépendances vertes hors Espèces Exotiques Envahissantes

Description : sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 000 000,00 € TTC pour 12 mois renouvelables 3 fois et un montant maximum de 4 000 000,00 € TTC pour une durée totale de 48 mois.

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution des prestations sont les suivants :
District de Lille District d'Amiens Valenciennes District du Littoral

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Attestation préalable de visite : Une attestation de visite préalable doit être signée par le CEI ou le district responsable de la visite. Cette visite doit permettre une meilleure prise en compte des prestations demandées. Lots 4 : le district du Littoral de la DIR Nord pour convenir d'un rendez-vous sur place. AGR Ouest /District du Littoral MILLE Stéphane, chef de district Direction Interdépartementale des Routes Nord RD 243E 62231 PEUPLINGUES Tel : +33 321460802 Mail : Stephane.Mille@developpement-durable.gouv.fr

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Modalités essentielles de financement et de paiement :
Origine du financement : Budget de l'État - Mission Réseau Routier National :
Programme entretien du réseau routier National Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des clauses administratives particulières ; Les prix seront révisables ; Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du Code de Justice Administrative) ; Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R. 421-1 à R. 421-3 du Code de Justice Administrative) ; Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Nord

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Fauchage avec export des Espèces Exotiques Envahissantes du réseau routier national DIR Nord - Arrondissement Gestion de la Route Ouest – Districts Lille et Littoral

Description : sans montant minimum et avec un montant maximum de 500 000,00 € TTC pour 12 mois renouvelables 3 fois et un montant maximum de 2 000 000,00 € TTC pour une durée totale de 48 mois.

Identifiant interne : Lot 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution des prestations sont les suivants : District de Lille District d'Amiens Valenciennes District du Littoral

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Attestation préalable de visite : Une attestation de visite préalable doit être signée par le CEI ou le district responsable de la visite. Cette visite doit permettre une meilleure prise en compte des prestations demandées. Lot 5 : les districts de Lille et du Littoral de la DIR Nord pour convenir d'un rendez-vous sur place. AGR Ouest/District de Lille Direction Interdépartementale des Routes Nord MOUTON Maxime, chef de district Rue de l'Épine 59650 VILLENEUVE D'ASCQ Tel : +33 3320417943 Mail : maxime.mouton@developpement-durable.gouv.fr AGR Ouest/District du Littoral MILLE Stéphane, chef de district Direction Interdépartementale des Routes Nord RD 243E 62231 PEUPLINGUES Tel : +33 321460802 Mail : Stephane.Mille@developpement-durable.gouv.fr

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Modalités essentielles de financement et de paiement :
Origine du financement : Budget de l'État - Mission Réseau Routier National :
Programme entretien du réseau routier National Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des clauses administratives particulières ; Les prix seront révisables ; Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : depuis le

début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du Code de Justice Administrative) ; Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R. 421-1 à R. 421-3 du Code de Justice Administrative) ; Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Nord

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Fauchage avec export des Espèces Exotiques Envahissantes du réseau routier national DIR Nord - Arrondissement Gestion de la Route Ouest – CEI Dourges et Valenciennes (District AMV)

Description : sans montant minimum et avec un montant maximum de 500 000,00 € TTC pour 12 mois renouvelables 3 fois et un montant maximum de 2 000 000,00 € TTC pour une durée totale de 48 mois.

Identifiant interne : Lot 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution des prestations sont les suivants : District de Lille District d'Amiens Valenciennes District du Littoral

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Attestation préalable de visite : Une attestation de visite préalable doit être signée par le CEI ou le district responsable de la visite. Cette visite doit permettre une meilleure prise en compte des prestations demandées. Lot 6 : le districts d' Amiens Valenciennes de la DIR Nord pour convenir d'un rendez-vous sur place. AGR Ouest/District d'Amiens Valenciennes BOITEL Sylvie, cheffe de district Direction Interdépartementale des Routes Nord Rue Albert Carré 62119 DOURGES Tel : +33 3320417943 Mail : sylvie.boitel@developpement-durable.gouv.fr

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Modalités essentielles de financement et de paiement :
Origine du financement : Budget de l'État - Mission Réseau Routier National :
Programme entretien du réseau routier National Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des clauses administratives particulières ; Les prix seront révisables ; Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du Code de Justice Administrative) ; Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R. 421-1 à R. 421-3 du Code de Justice Administrative) ; Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Organisation qui traite les offres : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Direction Interdépartementale des Routes Nord

Numéro d'enregistrement : 13000157100418

Adresse postale : 44 Ter rue Jean Bart

Ville : LILLE

Code postal : 59019

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Point de contact : Madame la Directrice interdépartementale des routes Nord

Adresse électronique : dirn@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : +33 320496344

Télécopieur : +33 320496068

Adresse internet : <https://www.dir.nord.developpement-durable.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 17590003400026

Ville : LILLE Cedex

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : +33 359542342

Télécopieur : +33 359542445

Adresse internet : <https://lille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 601f99bc-703f-494d-904b-afc6bd960d9d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/12/2025 à 09:36

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/12/2025